



# ALAS ACCÈS LIBRE EN ALPES DU SUD



Email : [mazluc@sfr.fr](mailto:mazluc@sfr.fr)

tél. : 0614830612 et 0492311675

Association déclarée au Journal Officiel du 24 mars 2007

N° Siret: 497 539 353 00019 Code APE 913 E

CCP: 19 045 89 V MARSEILLE

Site : <http://www.acces-libre-alpes-sud.e-monsite.com>

Blog : [www.alas.over-blog.com](http://www.alas.over-blog.com)

**Siège social:** Maison des Associations  
Centre Desmichels Hôtel de ville

04000 DIGNE LES BAINS

**Cotisation annuelle : 10 €**

## **LETTRE ALAS N° 19 de juillet 2012**

### **A- Les évènements importants du mois de juillet 2012**

La fin de la période agitée des élections présidentielles et législatives, suivie du début de la période de vacances estivales, n'apportent pas beaucoup de sujets nouveaux à vous présenter. Nous en profitons pour vous suggérer quelques constatations et réflexions qui soumises à vos remarques, que nous recevrons avec intérêt, permettront éventuellement de définir ou soutenir des orientations pour nos actions futures.

D'abord sur le plan général, nous avons chaque jour la démonstration que les sources de la crise française sont dans un manque d'activités industrielles, commerciales et touristiques qui doivent être relancées à tout prix. Cette constatation s'applique plus fortement encore à nos deux départements. Nous vérifions également que la menace de la «fin du pétrole» pèse lourdement sur l'évolution de l'organisation de notre société dans le domaine de l'énergie avec pour conséquence une modification profonde des modes de transport actuels : voyageurs et marchandises. Ce constat est renforcé par les nouvelles contraintes écologiques engendrées par l'utilisation abusive des moteurs à combustibles fossiles, leur impact sur la santé publique devient majeur (40.000 morts/an en France dus seulement aux fines particules contre 3.000/an pour les accidents routiers). Il sera rapidement indispensable d'y remédier. L'amorce de cette correction se manifeste dans une réduction importante du volume de la circulation routière engendrant des problèmes chez les fabricants d'automobiles classiques. Parallèlement le transport des marchandises commence à évoluer vers des solutions plus économes en énergie et en pollution, cela malgré la résistance du lobby routier qui refuse de payer son véritable coût. Ensuite à l'échelon local nous constatons une stagnation des domaines agricoles, industriels et touristiques résultant de la baisse et même de la disparition des gros bassins d'emploi industriel (sauf pour celui de Manosque). Elle a pour conséquence la diminution de la population active et productive. Ce phénomène est aussi aggravé par la dilution programmée et inévitable du nombre de fonctionnaires et assimilés partie importante de notre population.

Après ces deux volets du constat que pouvons nous proposer pour enrayer ce déclin ?

D'abord pour créer de l'activité il faut prendre conscience qu'aucune entreprise (nous ne parlons pas de l'artisanat qui accompagne localement l'évolution) ne peut s'établir dans une région sans être reliée par un moyen de transport fiable aux centres de décision européens

(aller-retour possible dans la journée) sans être en contact avec ses clients et fournisseurs dans les mêmes conditions, sans pouvoir recevoir ou expédier ses produits par des moyens directs sur les centres de dispatching internationaux. Seuls les moyens ferroviaires peuvent satisfaire à ces conditions. Nous avons dans la vallée de la Durance et sur l'axe nord-sud Nice-Grenoble des infrastructures existantes qui peuvent être aménagées dans ce but. Il nous faut donc soutenir en priorité les projets défendus par la Région de percement de Montgenèvre, d'aménagement de la ligne au gabarit international et de raccordement à la LGV. Sur ce projet se greffent les aménagements Nice-Grenoble et Valence-Veynes à partir d'une structure plus légère en relation avec la région Rhône-Alpes pour une exploitation rationnelle du potentiel touristique disponible.

Il nous faut ensuite préparer nos départements à «l'après pétrole» et à la prise en compte internationale des méfaits de la pollution routière en leur permettant de prévoir des transports de remplacement collectifs non polluants et accessibles financièrement. Ce point de vue est fondamental en zone rurale où la longueur des trajets est importante. Encore une fois nous en avons les moyens à partir de l'ossature ferroviaire existante en aménageant, à faible coût, les gares de rabattement et en organisant des lignes de transport coordonnées avec les horaires ferroviaires autour de ces gares pour desservir en profondeur nos deux départements. Autour de ces mêmes gares peuvent être également pensées des dessertes lourdes et directes, depuis les grandes villes, de l'ensemble de nos stations de montagne.

Enfin, dans un premier temps, il serait indispensable de desserrer l'étau enserrant nos deux départements en essayant d'améliorer les correspondances dans les gares d'échange de Marseille, Veynes, Grenoble et Valence, en particulier en favorisant la mise en place de trains d'équilibre Marseille-Grenoble nous ouvrant l'accès des capitales Rhône-Alpes et de l'est de la France.

**Nous proposons ce programme à partir des considérations ci-dessus. Nous serons heureux de recevoir et de profiter de vos idées sur ces sujets capitaux pour le futur .**

#### **B- Les réunions au fil des jours**

Pas de réunion importante durant ce mois de juillet

Nous avons été informés d'une réunion avait eu lieu entre élus PACA et RHÔNE- ALPES le 13 juillet à Veynes en vue de coordonner les actions autour de l'étoile de Veynes nous vous en communiquerons les résultats dès que possible.

#### **C- Les courriers du mois**

- 26 juillet lettre à M. François DROUIN PDG de la banque OSEO en lui demandant son intervention pour le projet boggie.
- 28 juillet lettre à M. Jean-Yves PETIT V/P du conseil régional demande d'information sur la réunion du 13/7 et d'intervention pour train d'équilibre Marseille-Grenoble.
- 29 juillet lettre à M. Christophe CASTANER député 04 pour demande d'intervention pour train d'équilibre.
- 30 juillet lettres à M. Gilbert SAUVAN député 04 et à Mme Karine BERGER et à M. Joël GIRAUD députés 05 pour demande d'intervention pour train d'équilibre.

#### **D- Horaires**

En ce qui concerne les projets d'horaires sur les lignes ferroviaires du val de Durance et les lignes LER dans les Hautes-Alpes, ceux qui en ont la possibilité peuvent dès maintenant les consulter sur notre site. Pour ceux qui ne disposent pas d'accès à Internet nous avons préparé à leur intention un petit fascicule que nous pouvons leur adresser à domicile en le commandant à M. Henri PIN 72 allée des mésanges 04100 MANOSQUE en joignant six timbres poste pour lettre ( participation aux frais de tirage et d'expédition).

NB. Nous avons un site qui s'appelle:

<http://www.acces-libre-alpes-sud.e-monsite.com>